



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 11/12/2023

DATE: lundi 11 décembre 2023

HEURE: 18h07

Lieu: Salle 305, LFIA + Salle virtuelle Zoom

LISTE DE PRESENCE						
MEMBRES DE DROIT / PARTICIPANT						
M. JULIEN LECAS COCAC	PRESENT					
MME. CATHERINE DAUER PROVISEURE	EXCUSEE					
MME. EMMANUELLE ALLIES DIRECTRICE	PRESENTE					
M. MOHAMED SIDIBE DAF	PRESENT					
MEMBRE	S ELUS					
M. JEAN-LOUIS FEGHALI PRÉSIDENT	PRESENT					
M. THOMAS LE GUEVEL VICE-PRESIDENT	PRESENT					
MME. ENYONAM DAGADU TRESORIERE	PRESENTE					
M. DAMAZ ALEXIS VICE-TRESORIER	VIA ZOOM					
MME. MIRNA ABEL MASSIH MEMBRE	PRESENTE					
MME. EMMA TARRANT TAYOU MEMBRE	PRESENTE					
SECRETAIRE DE SEANCE						
MME. INEZ RANDOLPH	PRESENTE					

ORDRE DU JOUR

- 1. RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL EXECUTIF.
- 2. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024.
- 3. DIVERS.
 - ✓ Election des nouveaux membres du Bureau exécutif.
 - ✓ Avancements du projet d'expansion.
 - ✓ Travaux effectués au LFIA.





M. Jean-Louis Feghali, Président du Conseil d'Administration, ouvre à 18h07. Il remercie l'ensemble des participants présents sur site et en ligne. Il présente les sujets qui seront abordés (Ordre du jour). Ceux-ci ne suivront pas l'ordre du jour en raison des opérations de contrôle des votes pour l'élection des membres du Conseil exécutif (Organe délibérant). Ainsi les sujets seront traités selon l'ordre suivant :

- ☞ ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF;
- PROJECT D'EXPANSION:
- RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL EXECUTIF;
- APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024.

1. ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il y a six candidats qui se présentent pour quatre sièges à pourvoir. Les candidates et candidats présentent leur profession de foi selon l'ordre alphabétique des noms de famille.

Il s'agit de M. BISHOR, Mme POKU BOATENG, M. GRUENAIS, M. JABER, M. NASSAR et Mme SALLOUM.

Après la présentation des professions de foi, le scrutin en ligne et sur place pour les membres présents est lancé.

Le résultat est le suivant :

NOMBRE DE CANDIDATS : 6 NOMBRES DE VOTANTS : 21 (sur place) & 74 (en ligne)

Les électeurs votent en désignant au maximum quatre candidat(e)s. Après la clôture des votes, les candidat(e)s ont été comptabilisés et donnent les résultats suivants :

RESULTATS DU VOTE:

. . - . .

M. Bishoy	14 votes
Mme Poku Boateng	72 votes
M. Gruenais	33 votes
M. Jaber	54 votes
M. Nassar	52 votes
Mme Salloum	68 votes

SONT ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LFIA :

Mme Poku Boateng72 votesM. Jaber54 votesM. Nassar52 votesMme Salloum68 votes

2. PROJECT D'EXPANSION

M. Feghali - Président du Conseil Exécutif - précise le contexte du projet :





- 1. La population de l'Afrique de l'Ouest va doubler d'ici 2050 ;
- 2. L'AEFE a pour objectif de doubler ses effectifs d'ici 2030 ;
- 3. Le LFIA fête ses 60 ans ;
- 4. L'infrastructure actuelle du Lycée est au maximum de sa capacité du point de vue de l'occupation des espaces et de la qualité de l'enseignement ;
- 5. Vis à vis de nos concurrents anglophones, nos infrastructures pour la pratique de certaines activités sont manquantes.

M. Feghali précise également que nous devons donc répondre à ce besoin et par la même nous projeter sur du long terme i.e. travailler sur un projet de 60 ans. Dans cette perspective, il est nécessaire d'avoir plus d'espace.

Il informe les participants que le LFIA cherche depuis quelques années un terrain pour mettre ce projet en place et qu'il y a, compte tenu de l'emplacement, la taille et le prix du terrain, deux possibilités qui semblent intéressantes.

Les informations concernant les deux terrains avaient été envoyés aux parents par courrier électronique avant la réunion.

Le premier choix porte sur le terrain de UNIVERSITY OF GHANA (**UoG**) situé à Ayawaso West, d'une surface de 1,5 million de dollars par acre (4046,86 mètres carrés). Il précise que pour ce qui concerne l'UoG, l'offre se fera sous la forme d'un partenariat public-privé pour une durée de 25 ans. Le LFIA, pour avoir le terrain, doit construire des résidences universitaires. M. Feghali précise que le LFIA signera à condition que le bail soit à reconduction tacite après 25 ans.

Le deuxième choix est un terrain prive qui se situe à 12 minutes du lycée.

Il y a une surface disponible d'environ trois acres à un million de dollars l'acre avant négociation.

Il a insisté que le CA a effectué des recherches qui ont révélées qu'à East Legon, on ne peut pas trouver des terrains qui coutent moins cher que les deux cités ci-dessus. L'offre de l'UoG parait plus logique compte tenu de l'emplacement et l'accessibilité. Il s'agit donc pour les parents de faire part de leur préférence (entre les deux choix proposés) pour permettre au CA de poursuivre les discussions déjà engagées pour que par la suite on effectue un plan d'affaires.

M. Lecas, COCAC a expliqué la position de la France et la AEFE : l'augmentation du nombre des élèves et des enseignants.

Certains parents ont demandé s'il ne serait pas judicieux de rester sur place et construire des étages supplémentaires. M. Feghali a répondu que ceci n'est pas possible car les élèves devront supporter les bruits, poussières et désagréments qui vont avec les travaux.

Mme MUKHAILA suggère d'envoyer un message à tous les parents pour savoir s'ils ont des contacts qui peuvent soumettre des opportunités.

La proposition pour choisir le terrain est soumise au vote (consultatif). Le résultat est le suivant :





Votants 26 en ligne et 21 sur site Résultat du vote

- Choix terrain UoG = 37
- Choix terrain (privé) = 5
- Abstention = 5

3. RAPPORT D'ACTIVITES

M. Sidibé présente les éléments du rapport d'activité et il fait un rappel sur les points structurants du Lycée :

- Seul établissement homologué au Ghana ;
- But : Offrir une formation de qualité et enrichissante ;
- Bénéficier des atouts et de l'appui d'un réseau international dynamique, attractif et ouvert ;
- Porter des valeurs humanistes : (Egalité filles-garçons, Egalité des chances, Curiosité intellectuelle, Tolérance, Promotion de l'esprit critique) ;
- Permettre de suivre une scolarité sans rupture, de la maternelle au baccalauréat.

Il précise qu'au cours de cette année, la situation du LFIA sur les plans administratif, foncier et juridique a été régularisée. Ainsi, la déclaration en tant que personne morale du Lycée et l'enregistrement de ses différents dirigeants auprès du Registrar General sont effectifs ainsi que l'enregistrement auprès du Social Welfare Department.

Sur le volet des ressources humaines, M. SIDIBÉ informe l'Assemblée de la mise à jour de tous les contrats de travail pour les personnels employés par l'APE. Un contrat type en conformité avec la législation du travail Ghanéenne a été mis en place et sert de base contractuelle pour toutes et tous.

Sur les plans pédagogiques et des relations avec l'AEFE, en plus des visites des formateurs, nous avons reçu d'une part, **M. Claude Giraud-Lafontaine** - Inspecteur de l'éducation nationale basé à Lomé et rattaché à l'Institut régional de formation, et, d'autre part, **Mme Domergue** et **M. Darras**, qui étaient présents dans l'établissement pour une mission de conseil et d'accompagnement. Ces derniers se sont entretenus avec les différents acteurs de la communautés éducatives (Représentants du personnel, parents délégués, élèves délégués de classe (CVC et CVL), la Direction et membres du Conseil exécutif.

4. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2024

Le budget est construit sur une base de 700 élèves avec une augmentation des frais de scolarité de 2,5%. Le fonds de développement par le paiement d'une somme de 200 euros par élève en début d'année a été maintenu. Les frais d'inscription et de réinscription ne varient pas.

Pour faciliter la compréhension de l'élaboration du budget 2024, M. SIDIBÉ a présenté le budget en deux parties (cf. annexe). Les recettes prévisionnelles et les crédits affectés aux dépenses. Le montant total des recettes est estimé à un peu moins de 5 millions d'euros.





5. LES RECETTES PREVISIONNELLES

BUDGET 2024 (700 Students)							
LIBELLE DES COMPTES PLAN COMPTABLE AEFE	AEFE CHART OF ACCOUNTS	Bu	ıdget 2023		ecution au		roposed dget 2024
PRESTATIONS DE SERVICE COMPTE 706 Frais de scolarité et divers SERVICES RENDERED - 706							
Frais de scolarité (Janv/Juin)	Tuition fees (January - June)		2 135 908	2	2 024 537	2	2 061 246
Frais de scolarité (Sept/Décembre)	Tuition fees (September - December)		2 244 829	2	2 0 4 5 6 4 1	2	2 190 644
Droits de première inscription (140 arrivants)	Initial registration fees (new arrivals)		420 000		525 000		420 000
Droits de réinscription (5 réinscriptions)	Re-registration fees (5 re-registrations)		10 500		14 700		10 500
Facturation assurance scolaire	Students Insurance fees		27 885		27 417		27 300
Droits d'inscription Baccalauréat	Bacc Registration fees		12 161		16 273		10 240
Droits d'inscription IGCSE	IGCSE Registration fees		4 520		904		4 520
Droits d'inscription APTIS	APTIS Registration fees		3 400		-		-
Droits d'inscription DNB/BAC	DNB Registration fees		1 550		550		2800
Sous Total Prestations de service 706	Sub-Total of service provision 706	€	4 860 753	€	4 655 022	€	4 727 250
VENTES DE MARCHANDISES COMPTE 707	SALES OF MERCHANDISE - 707	`					
Ventes de fournitures	Sale of stationery		73 298		74 174		79 008
Ventes de manuels	Sale of books		24 381		15 584		24 489
Location des manuels	Rental of textbooks		43 650		57 459		57 887
Sous Total Ventes de Marchandises 707	Sub-Total of Merchandise Sales 707	€	141 329	€	147 217	€	161 384
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES COMPTE 708 OTHER REVENUES - 708							
Autres produits annexes (recettes classe découverte)	Other revenues (excursions fees)		5 000		4779		5 000
Autres produits annexes (orthophonie)	Orthophonie		5 000		4 971		5 000
Autres produits annexes (SPONSORING)	Other revenues (Sponsoring)		-		48 056		-
Sous Total des activités annexes 708	Sub-total other revenues 708	€	19 000	€	57 807	€	10 000
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION : COMPTE 740 SUBSIDIES & OTHERS - 740							
Subventions AEFE et autres	AEFE Subsidy and others		-		47 977		-
Sous total subventions AEFE et autres 740	Sub-total other revenues 708	€	-	€	47 977	€	-
AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR. ET EXCEPT. 758 à 774+785 SUBSIDIES & OTHERS - 758 to 774+785							
Produits financiers valeurs mobilières de placement VMP	Financial income values on marketable securities VMP		9 000		7811		9 000
Produits financiers valeurs mobilières de placement OPCVM	Financial income values on marketable securities OPCVM		-		8777		-
Quote-part subvention AEFE	AEFE subvention amortisation		50 442		50 440		50 440
Reprise sur provision	Provision reversal		50 000		100 000		-
Sous total produits de gestion cour. et except. 758 à 774	Sub-total of profits from everyday and except. management 758 to 774, 785	€	109 442	€	167 027	€	59 440
PRODUITS	INCOMES	€	5 130 524	€	5 075 050	€	2 149 803

6. LES RECETTES PREVISIONNELS ET LES CREDITS AFFECTES AUX DEPENSES

Le poids des dépenses baisse d'environ 6% par rapport à l'atterrissage budgétaire de l'exercice 2023 et atteint un montant de 4 766 800 €.

Les charges liées aux dépenses sont principalement de deux ordres : Obligatoire car contractuelle et l'autre masse concerne des dépenses liées au cœur de métier à savoir l'enseignement. (Cf. Tableau)

BUDGET 2024 (DEPENSES)	4 766 800 €			
CATEGORIE DE DEPENSE	IMONIANI		REPARTITION DEP INCOMP.	
CONTRIBUTION AEFE (PFC - 6% OF INCOME), PRR (- 42% AEFE TEACHERS), OVER TIMES AEFE, IRF (STAFF TRAINING 2%OF LOCAL SALARIES.)	1 237 291 €	25,96%	30,71%	
MASSE SALARIALE (SSNIT - ENTERPRISE) & TAXES SUR REMUNERATION	2 277 187 €	47,77%	56,51%	
INVESTISSEMENTS	303 205 €	6,36%	7,52%	
SALE OF SCHOOL STATIONERY, BOOKS FOR RESALE & TRANSPORTATION OF SCHOOL STATIONERY AND BOOKS	103 789 €	2,18%	2,58%	
RESPONSABILITE CIVILE, ASSURANCE SANTE, VL, CFE, WARA.	108 000 €	2,27%	2,68%	
TOTAL DEPENSES INCOMPRESSIBLES	4 029 472 €	84,53%	100,00%	

M. Sidibé a expliqué que le LFIA doit avoir un surplus de trésorerie si l'établissement doit obtenir du financement. Il a parlé de la marge de prudence qui est nécessaire pour combler des éventuelles dépenses.

M. Diallo - parent d'élève, demande si les frais de restauration peuvent figurer sur la facture globale des frais de scolarité car pour son cas c'est l'entreprise qui prend en charge. M. Sidibé, l'invite à se rapprocher du service comptabilité pour une simplification des procédures. Il est d'ailleurs envisagé de transmettre





une facture globale non détaillée. Il invite les autres parents dans cette situation, à se rapprocher de lui pour étudier les possibilités en la matière.

M. Diallo souligne que les crédits d'investissements lui paraissent faibles par rapport à la vision que le LFIA a pour le projet d'expansion, est-ce qu'il ne faut pas l'augmenter si le lycée veut avoir une visibilité à long terme ?

M. Sidibé répond que le lycée préfère rester réaliste et pragmatique. En effet, la procédure pour obtenir des financements, en sollicitant la garantie de l'État français, pour le projet immobilier est d'environ douze mois. Or, nous sommes au mois de décembre et nous n'avons pas réellement débuté. Ce qui nous projette à décembre 2024. Il n'y a pas lieu donc de faire des investissements importants mais seulement ceux qui sont nécessaires.

Un participant attire l'attention sur la retenue d'impôts à payer lors d'un tel emprunt qui se lève à 8%. M. Sidibé explique que tout le travail concernant un emprunt se fera avec l'AEFE. Il précise qu'un Conseiller fiscal travaillera avec la direction à partir de l'année prochaine.

M. Sidibé précise que les crédits restants d'un montant de 737 328 € sur les 5 766 800 € sont essentiellement liées au pilotage et au soutien de l'activité d'enseignement.
Il rappelle que deux tableaux détaillant les éléments du budget ont été transmis avant l'AG aux parents.

Mme Cailloux – Parent d'élève a souhaité savoir pourquoi les crédits alloués à la masse salariales des enseignants baisse et demande si cela va se traduire par une baisse du nombre d'enseignants ?

M. Sidibé répond par la négative et précise que par rapport à l'année dernière, il y a eu des départs de personnels qui avaient une rémunération plus élevée que ceux qui sont arrivés. Il est également prévu des départs avec des personnels dont la rémunération atteint le plafond.

Au terme de ces échanges, le budget est soumis à l'approbation des personnes présentes sur site et en ligne.

Le budget 2024 est voté à l'unanimité.

TRAVAUX EFFECTUES AU LFIA

M. Sidibé présente un rapport sur les travaux réalisés pendant les vacances d'été. Les éléments sont en annexe. Les travaux les plus signifiants sont :

- Le studio du Web radio qui est maintenant complètement fonctionnel. Un formateur est venu de Lomé pour la mise en œuvre et la mise en action de la radio.
- Le rafraîchissement des classes containers qui n'avaient pas été fait depuis 10 ans.
- Installation d'un nouveau compteur de la Ghana Water Company Limited pour la lecture, la facturation et le paiement de la consommation d'eau réelle au lieu de la facturation estimée au fil des ans.

M. Sidibé informe également des différents soutiens et aides apportées en nature. Cela représente un montant d'environ 10 000 €. (Montant estimatif).





À la suite de sa présentation, M. Feghali a remercié M. Sidibé et il l'a félicité pour le travail qu'il a fait depuis qu'il a pris ces fonctions surtout en ce qui concerne la sécurisation administrative, juridique et financière du Lycée. Il a ajouté que beaucoup des choses ont évoluées depuis son arrivée.

La séance est levée à 21h07.

Pièces jointes : Budget 2024

Tableau des travaux

Fait à Accra le 20 décembre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

La Secrétaire de séance

Inez Randolph